

Dans l'invocation de koumelle, quelles sont-les péchés qui dévorent le voile de l'infailibilité, fait descendre les malheurs et ? empêchent les invocations d'être invoquées

<"xml encoding="UTF-8?">

Question



De quel péché l'imam Ali (as) fait-il allusion dans ces passages de l'invocation de Koumelle. « Seigneur je demande pardonne-moi pour les péchés qui dévorent le voile de l'infailibilité, pardonne moi les péchés qui font descendre les malheurs, pardonne moi des péchés qui substituent les bienfaits, pardonne moi des péchés qui empêchent les invocations d'être exaucés, pardonne moi des péchés qui dissipent l'espoir pardonne moi des péchés qui font ? « descendre la calamité

Résumé de la réponse

De manière générale, tout péché peut provoquer la disparition du voile de l'infailibilité de l'homme. N'importe quel péché peut provoquer la descente des calamités, empêcher les

invocations d'être exaucées suspendre la richesse, les bénédictions dans la vie de l'homme... en principe voilà comment les péchés apparaissent normalement dans leur nature. Ce sont des choses qui sont mentionnées dans nos ouvrages et sources d'enseignement religieux. On note également un certain nombre de hadiths dans lesquels les répercussions de certains péchés sont mentionnées telles que :

l'injustice vis-à-vis des gens et ne pas faire les bonnes œuvres aux autres, l'ingratitude face aux bienfaits, les défauts de remerciements sont entre autre les péchés qui substituent les péchés. Les péchés qui entraînent les châtiments tels que : les exactions de l'injustice qu'on commet en connaissance de cause, l'oppression, la violation des droits et l'assassinat des gens. Les péchés qui récupèrent les richesses tels que : exprimer qu'on est pauvre, dormir lors avant l'heure de l'appel à la prière d'Inchah au point que l'heure de la prière complètement et .devient une prière à rembourser

Les péchés qui déchirent le voile tel que la consommation de l'alcool, les jeux de hasard, les blagues et les plaisanteries avec les gens, les propos vaines et inutiles, rechercher les défauts sur les gens et la fréquentation des hommes souillés. Il y a également des péchés qui font descendre le châtiment et ces péchés sont entraînés par les choses du genre ne pas assister les opprimés, abandonner l'ordonnance du convenable et l'interdiction du blâmable. Donc le repentir que demande l'imam Ali (as) par rapport aux répercussions ici concernent le péché de .manière générale et ne s'adresse à aucun péché particulièrement

Réponse détaillée

Pour répondre à cette question, il faut dire ceci : « de manière générale, tout péché dégrade la capacité d'infailibilité de l'homme. Tout péché peut descendre les calamités, empêcher l'invocation d'être exaucée, suspendre les richesses et les bénédictions dans la vie de l'homme...c'est ainsi que se présente la nature des péchés. Ce sont des choses qui ressortent de nos sources religieuses. Il est écrit dans un hadith que Dieu dit : « Parfois mon serviteur me demande quelque chose et je réponds, mais il commet le péché moi à mon tour je dis aux anges : « ce serviteur s'est placé sur le feu de ma colère à cause du péché qu'il a commis et il

.s'est lui-même comporté de manière à ce que je lui supprime les bienfaits

Et désormais, après cela il ne pourra me présenter ses souhaits que lorsqu'il soumettra à moi
». [1] Il est également rapporté de l'imam Ali (as) : « Je jure par Dieu qu'on ne suspend jamais
les bienfaits d'un peuple si ce n'est à cause de leurs péchés » [2]

Probablement, l'imam Ali (as) avait à l'esprit cette préoccupation dans les premières phrases
de l'invocation Koumelle. Et en répétant ces phrases, il veut demander d'éloigner de lui tout
péché qui déchire le voile de l'infailibilité, fait descendre les malheurs et empêchent les
invocations d'être exaucées. En effet, il dit à la fin de ces phrases : « Tout crime et péché que
j'aurai commis tout erreur et bévüe qui viendrai de moi je te pris de les pardonner ».

Le rapport entre les malheurs, la tragédie et les péchés et les turpitudes est au point que le
coran affirme que chaque évènement à amère qui se produit dans la vie de l'homme est une
répercussion des péchés : « Tout malheur et tragédie qui vous arrive est la répercussion de
œuvre que vous avez accompli et Dieu pardonne une très grande partie de ces péchés » [3]

De manière générale, il ressort de l'ensemble des enseignements religieux que ce soit les
versets ou les hadiths que le péché a une influence particulière dans la descente des malheurs.
En guise d'exemple, l'imam Sadiq (as) dit : « La vie des êtres qui vivent dans la mer dépend de
la pluie. S'il ne pleut pas, la mer tout comme la terre, tout comme le sol seront détruits et cela
n'arrive que lorsque les péchés se multiplient » [4] Ceci était des exemples de hadiths qui font
allusion de manière générale aux conséquences des péchés. Toutefois, les répercussions de
certains péchés apparaissent dans d'autres hadiths de manière particulière et nous en
énumérons quelques exemples ici.

Abou Khalid Kâbili dit : « J'ai entendu l'imam Sadjad dire : « les péchés qui entraînent la
modification des bienfaits sont : l'injustice vis-à-vis des gens, l'abandon de l'accomplissement
des bonnes œuvres, abandonner le bien, être ingrat vis-à-vis des bienfaits, ne pas savoir oublier
.le remerciement

Dieu exalté soit-il dit : « Dieu ne change rien au sein d'un peuple jusqu'à ce qu'il change eux-

mêmes leur situation »[5]Quant aux péchés qui suscitent le châtement, il y a l'injustice que quelqu'un commet en connaissance des causes, les violations, les exactions et les crimes commis sur les gens, les péchés qui récupèrent les biens de l'homme, manifester la pauvreté, dormir au moment de la prière d'inchah jusqu'à ce que la prière devienne une prière à rembourser, il en est de même pour la prière du matin, minimiser les bienfaits de Dieu et se plaindre constamment à Dieu. Les péchés qui déchirent les voiles sont : consommation de l'alcool, les jeux de hasard, les blagues et les plaisanteries de mauvais avec les gens, le propos vains et inutiles, le fait de toujours chercher les problèmes sur les gens pour les exposer, la fréquentation des hommes pervers.

Les péchés qui font descendre la punition sont : ne pas assister les opprimés, abandonner les pauvres, abandonner l'ordonnance du convenable et l'interdiction du blâmable. Les péchés qui font en sorte que les ennemis dominent les gens sont l'injustice apparente, les péchés commis en public, violer le interdits, l'insubordination c'est-à-dire la désobéissance aux hommes et la soumission aux malfaiteurs. Les péchés qui anéantissent vits les hommes sont : suspendre les liens de famille, jurer de manière mensongère, dire des propos qui ne sont pas la réalité, la fornication, l'adultère, bloquer la voie aux musulmans, prétendre être un imam alors qu'on ne le mérite pas. Les péchés qui suspendent les espérances et les souhaits sont : le fait de ne pas avoir espoir vis-à-vis de la miséricorde divine, le découragement devant Dieu, avoir confiance en l'autre que Dieu, juger les promesses de Dieu comme le mensonge...les péchés qui empêchent l'acceptation des invocations sont : les mauvaises intention, l'approbation interne à faire le mal, l'hypocrisie vis-à-vis des frères, ne pas répondre aux autres, accomplir les prières obligatoires avec retard au point que leur temps passe, ne pas faire le bien sur la voie de Dieu, ne pas donner la sadakat, abandonner les œuvres de bienfaisance injurier les gens...[6]

En ce qui concerne chacun de ces cas, il peut arriver que les choses se produisent plus que cela. Mais pour garder la concision de la réponse nous n'allons par aborder ces différents détails. Donc il ressort des hadiths que le fait que les invocations ne sont pas exaucées vient est causé à peu près par 30 choses à peu près, et cela est due aux actes tels que la consommation des choses illicites, le commérage, la jalousie, l'orgueil, la complaisance, la méchanceté, la consommation des biens usurpés...

- [1]- Irchad ul kouloub, Hassan Deylami, vol 1, page 150, les éditions charif Razi, Qom, 1ère impression 1412 hégire lunaires.
- [2] -id.
- [3] - Sourate Shou'ara : 30
- [4] - Behar ul anouar, Mohammad Baqir Majelisi, vol 70, page 349, Mo'assassa al wafa, Beyrouth 1409 hégire lunaire.
- [5] sourate ra'ad: 11
- [6]- Wasa'il ul shia, Horr Amili, vol 16, page 282 à 283, les éditions Ahl-ul-bayt Qom, 1409 .hégire lunaire